Questions au Feuilleton

Enfin, nous nous joignons au reste du monde pour implorer le peuple libanais. C'est une situation difficile qui, depuis des années et des années, résiste aux efforts déployés par beaucoup de pays, de nations et de chefs d'Etat en vue de trouver une solution. Nous disons à toutes les parties impliquées dans ce conflit au Liban, particulièrement à la Syrie, qu'il est grand temps qu'elles se rendent compte que ce n'est pas ce genre de violence qui les mènera vers le Liban de l'avenir que tout le monde souhaite. La communauté internationale est là, prête à aider les parties en cause à régler leurs problèmes si celles-ci veulent bien faire preuve de bonne volonté. Nous espérons que le gouvernement fera tout ce qu'il peut pour amener les belligérants à trouver une solution négociée.

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation parlementaire officielle qui a représenté le Canada à l'assemblée de l'Association parlementaire du Commonwealth qui s'est tenue à la Grenade, à St. Vincent et aux Grenadines du 10 au 19 février 1989.

PÉTITIONS

L'UTILISATION DU PORT DE CHURCHILL

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une autre pétition au sujet du port de Churchill. Elle a été signée par des habitants de The Pas, au Manitoba qui réclament que le port soit utilisé à pleine capacité. Ils croient que cela mesure améliorera l'économie des provinces des prairies et demandent que le gouvernement fédéral développe le potentiel évident du seul port maritime de l'intérieur du pays.

Les pétitionnaires demandent humblement à la Chambre des communes d'ordonner au ministre responsable de la Commission du blé de s'assurer qu'au moins 3 p. 100 des expéditions annuelles de grain du Canada soient expédiées par le port de Churchill et au gouvernement de rechercher activement d'autres façons d'utiliser cet important port de mer pour expédier autre chose que du grain.

[Français]

ON DEMANDE DE CONSACRER LES CRÉDITS DESTINÉS À LA CONSTRUCTION DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES À LA RECHERCHE MÉDICALE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): J'ai également une pétition provenant de gens qui demandent à la Chambre que le gouvernement fédéral augmente sa contribution aux provinces pour financer les services de santé dans les hôpitaux; que le gouvernement fédéral devrait annuler la construction de deux sous-marins nucléaires d'une valeur de 2 milliards de dollars chacun; que le gouvernement fédéral devrait investir ces 4 milliards de dollars dans le domaine de la recherche pour trouver des solutions pour vaincre le SIDA, le cancer et les maladies cardiovasculaires. Ces sommes d'argent pourraient également permettre à tous les hôpitaux du Canada de pouvoir se procurer l'équipement et les outils nécessaires qui serviraient à soulager la souffrance des malades.

À ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que la santé de la population soit la priorité de tous les parlementaires canadiens.

OPPOSITION À UNE TAXE SUR LES LEÇONS DE MUSIQUE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai une pétition signée de plusieurs commettants d'Ottawa—Vanier et d'ailleurs, à l'effet qu'une taxe de vente sur les leçons de musique frapperait les familles à revenu moyen pour qui les cours de musique deviendraient trop coûteux. Une taxe de vente sur les leçons de musique punirait nos jeunes Canadiens; des talents demeureraient inconnus, et l'avenir de la musique canadienne, tant nationale qu'internationale, serait menacé.

Également, les professeurs de musique prennent une part active au sein des ministères de l'Éducation de chacune des provinces canadiennes. Leurs connaissances et leur expertise donnent aux étudiants les aptitudes requises pour leur permettre d'accéder aux facultés de musique des universités.

À ces causes, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de considérer les cours de musique comme processus éducatif, les exemptant ainsi de la taxe de vente proposée dans le Budget du 27 avril prochain.

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

M. le Président: Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.